

Foire aux livres d'Angles sur l'Anglin

28 ème édition : 15, 16, 17 et 18 août 2019

Règlement

- *La foire aux livres d'Angles sur l'Anglin est réservée aux professionnels (un justificatif est exigé pour l'inscription)*
- *Le montant de l'inscription est fixé à 90 € pour les quatre jours*
- *Seuls les particuliers habitant la commune seront autorisés à exposer.*
- *Une bonne présentation des livres et des stands sera demandée, le déballage des livres sur le sol, en particulier, ne sera pas toléré*
- *Les objets de brocante ne seront pas admis*
- *Les prix devront apparaître clairement*
- *Les exposants devront respecter les horaires d'exposition (9h – 19h) et être présents effectivement pendant les jours qu'ils auront indiqués sur le bulletin d'inscription.*

► *Les organisateurs se réservent en particulier le droit d'empêcher tout départ avant 19h qui pourrait perturber la manifestation et gêner les autres exposants*

Le Comité des fêtes demande le respect de ces quelques règles dans le souci de maintenir la qualité de la manifestation pour l'intérêt de tous.